

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2024-33**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de loi relatif à l'accompagnement des malades et de la fin de vie ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 21 mars 2024,

**Émet un avis favorable sur l'article 10 du projet de loi.**

Fait le 25 mars 2024.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Christophe BORIES